



**SADC**

Société d'assurance-dépôts  
du Canada

Rapport financier trimestriel

Troisième trimestre

31 décembre 2013

Non vérifié

Protection des dépôts jusqu'à concurrence de 100 000 \$

Canada

# TABLE DES MATIÈRES

<b>COMPTE RENDU .....</b>	<b>1</b>
PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS.....	2
ANALYSE DU RISQUE.....	3
CHANGEMENTS TOUCHANT LE FONCTIONNEMENT, LE PERSONNEL ET LES PROGRAMMES.....	3
RÉSULTATS FINANCIERS .....	4
FINANCEMENT <i>EX ANTE</i> .....	10
LIQUIDITÉS MOBILISABLES .....	10
DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION .....	12
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS .....</b>	<b>13</b>
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....	14
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DU RÉSULTAT GLOBAL .....	15
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES .....	16
TABLEAU CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE .....	17
NOTES COMPLÉMENTAIRES.....	18
1.    INFORMATIONS GÉNÉRALES .....	18
2.    PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES .....	19
3.    TITRES DE PLACEMENT.....	20
4.    CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS.....	22
5.    PROVISION POUR PERTES LIÉES À L'ASSURANCE-DÉPÔTS.....	22
6.    CHARGES D'EXPLOITATION.....	23
7.    TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES .....	23
8.    RETRAITEMENT DES CHIFFRES COMPARATIFS.....	23

# COMPTE RENDU

## TROISIÈME TRIMESTRE – EXERCICE 2013-2014

*Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2013 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.*

*Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.*

*Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.*

## PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS

Le bénéfice net du troisième trimestre terminé le 31 décembre 2013 de la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») s'est établi à 109 millions de dollars, qui résulte essentiellement des produits tirés des primes de 48 millions de dollars, d'une diminution de 50 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de la comptabilisation d'un recouvrement de 12 millions de dollars de sommes radiées auparavant. Quant à la période correspondante de l'exercice précédent, le bénéfice net s'était établi à 30 millions de dollars et résultait des éléments suivants : produits tirés des primes de 30 millions de dollars, augmentés des produits tirés des placements et autres produits totalisant 10 millions de dollars, diminués des charges d'exploitation nettes et d'une charge d'impôt totalisant 10 millions de dollars.

Le bénéfice net de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2013 correspond à 206 millions de dollars et résulte essentiellement des produits tirés des primes de 144 millions de dollars, d'une diminution de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de la comptabilisation d'un recouvrement de sommes radiées auparavant, comme il a déjà été précisé. Pour la période correspondante de 2012, la SADC avait subi une perte nette de 7 millions de dollars. Cette perte s'expliquait surtout par une hausse de 100 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et une baisse de 78 millions de dollars des produits tirés des primes.

Les produits tirés des primes de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2013, soit 144 millions de dollars, sont en hausse de 54 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, qui avaient été inférieurs en raison de la réduction de prime unique consentie aux institutions membres qui se sont conformées à l'avance au *Règlement administratif de la SADC sur les exigences en matière de données et de systèmes*.

Les produits tirés des placements et autres produits de la Société pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2013, qui totalisent 27 millions de dollars, sont en baisse de 3 millions de dollars par rapport à il y a un an, ce qui s'explique essentiellement par les rendements moindres du portefeuille de placement que compense en partie l'augmentation de la taille du portefeuille.

Au troisième trimestre, la SADC a comptabilisé un recouvrement de 12 millions de dollars de sommes radiées auparavant. Ce recouvrement est attendu d'une institution membre mise en liquidation, d'où cette comptabilisation.

Les charges d'exploitation nettes ont atteint 27 millions de dollars depuis le début de l'exercice, en hausse de 8 pour 100 par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse reflète essentiellement les coûts prévus et associés au déploiement, par la Société, d'une fonction consacrée au règlement de faillite de grandes banques.

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts a régressé de 50 millions de dollars au cours du troisième trimestre. Cette régression s'explique principalement par l'amélioration des

statistiques de défaillance préparées par des agences de notation externes (données essentielles à l'établissement des provisions de la SADC).

Au 31 décembre 2013, le total des actifs de la Société s'élevait à 2 783 millions de dollars, soit 208 millions de dollars ou 8 pour 100 de plus qu'au 31 mars 2013. La hausse s'explique en premier lieu par les primes d'assurance-dépôts versées par les institutions membres, qui ont atteint 192 millions de dollars. La majeure partie des actifs de la Société se compose de titres de placement d'une grande liquidité.

Au 31 décembre 2013, le financement *ex ante* de la SADC représentait 41 points de base (2 722 millions de dollars) des dépôts assurés, le niveau cible minimal ayant été fixé à 100 points de base.

## **ANALYSE DU RISQUE**

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à sa provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. Elle a, de plus, mis en place un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) dans le but de recenser et de gérer les risques importants de la Société. Ce programme prévoit une évaluation annuelle approfondie des risques, de même que des réexamens trimestriels. L'évaluation globale par la direction des risques importants de la Société au 31 décembre 2013 demeure satisfaisante et inchangée par rapport au 30 septembre 2013.

## **CHANGEMENTS TOUCHANT LE FONCTIONNEMENT, LE PERSONNEL ET LES PROGRAMMES**

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.
Conseil d'administration, direction et personnel	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.
Programmes et projets	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

## RÉSULTATS FINANCIERS

### Comparaison entre le trimestre terminé le 31 décembre 2013 et le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 31 décembre 2013 et 2012.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le			
	31 déc. 2013	31 déc. 2012	Écart (\$)	Écart (%)
Produits tirés des primes	47 924	30 018	17 906	60 %
Produits tirés des placements et autres produits	8 928	9 645	(717)	7 %
Diminution de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50 000	-	50 000	*
Charges d'exploitation nettes	(9 935)	(9 473)	(462)	(5 %)
Recouvrement de sommes radiées	12 000	-	12 000	*
Produit (charge) d'impôt	233	(48)	281	*
<b>Résultat net</b>	<b>109 150</b>	<b>30 142</b>	<b>79 008</b>	<b>262 %</b>

\* La comparaison n'est pas pertinente.

### Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées une fois l'an conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif de la SADC sur les primes différentielles*. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013 s'élèvent à 48 millions de dollars, comparativement à 30 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent, soit une hausse de 60 pour 100. L'écart s'explique surtout par la réduction de prime unique consentie au cours de l'exercice précédent aux institutions membres qui se sont conformées à l'avance au *Règlement administratif de la SADC sur les exigences en matière de données et de systèmes*. Cette réduction de prime s'était traduite par une diminution des produits tirés des primes de l'exercice 2012-2013. L'accroissement des dépôts assurés et le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres ont aussi contribué à la hausse des produits tirés des primes. Les dépôts assurés sont passés de 646 milliards de dollars au 30 avril 2012 à 665 milliards de dollars au 30 avril 2013, soit une hausse de 3 pour 100.

## **Produits tirés des placements et autres produits**

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre ont diminué de 1 million de dollars (7 pour 100) par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 9 millions de dollars. La diminution résulte surtout des rendements moindres du portefeuille de placement de la SADC que compense en partie l'augmentation de la taille du portefeuille. Au 31 décembre 2013, le portefeuille affichait un taux de rendement de 1,32 pour 100, comparativement à 1,49 pour 100 au 31 décembre 2012.

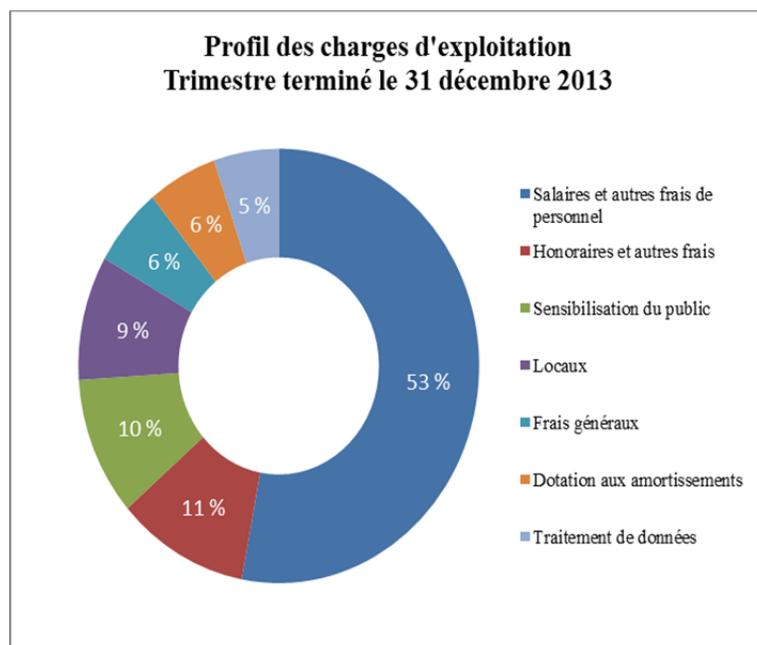
## **Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts**

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement des provisions de la Société, dont le volume des dépôts assurés, les prévisions de défaillance d'institutions membres établies à partir de statistiques de probabilité, le pourcentage prévu de perte en cas de défaillance, des renseignements obtenus des organismes de surveillance, la connaissance particulière que la SADC a de chacun de ses membres, et divers indicateurs économiques.

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts a diminué par rapport à celle du trimestre précédent en passant de 1,25 à 1,20 milliard de dollars. Cette diminution de 50 millions de dollars s'explique principalement par l'amélioration des statistiques de défaillance préparées par des agences de notation externes, qui sont des données essentielles à l'établissement des provisions de la SADC.

## Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation après recouvrements se sont élevées à 9,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013, comparativement à 9,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 0,4 million de dollars ou de 5 pour 100.

L'augmentation des charges d'exploitation est conforme au Plan d'entreprise de la SADC et reflète essentiellement les coûts associés au déploiement, par la Société, d'une fonction consacrée au règlement de faillite de grandes banques.

## Recouvrement de sommes radiées

Les réclamations à recouvrer des institutions membres mises en liquidation sont radiées lorsqu'il n'est plus réaliste de s'attendre à un remboursement. Toutefois, en cas de remboursement ultérieur, ou si le remboursement est très probable, le recouvrement est comptabilisé dans l'état du résultat global en tant que recouvrement d'une somme radiée.

Au troisième trimestre, la SADC a jugé qu'un recouvrement futur de 12 millions de dollars auprès d'une institution membre mise en liquidation était très probable et elle l'a donc comptabilisé dans les états financiers.

**Comparaison entre la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2013 et la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2012**

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012.

(en milliers de dollars canadiens)	Période de neuf mois terminée le		Écart (\$)	Écart (%)
	31 décembre 2013	31 décembre 2012		
Produits tirés des primes	143 799	90 065	53 734	60 %
Produits tirés des placements et autres	27 151	29 685	(2 534)	(9 %)
Diminution (augmentation) de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50 000	(100 000)	150 000	*
Charges d'exploitation nettes	(27 125)	(25 173)	(1 952)	(8 %)
Recouvrement de sommes radiées	12 000	-	12 000	*
Charge d'impôt	(23)	(1 105)	1 082	98 %
<b>Résultat net</b>	<b>205 802</b>	<b>(6 528)</b>	<b>212 330</b>	<b>*</b>

\* La comparaison n'est pas pertinente.

### Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2013 s'élèvent à 144 millions de dollars, contre 90 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 60 pour 100. L'écart s'explique surtout par la réduction de prime unique consentie au cours de l'exercice précédent aux institutions membres qui se sont conformées à l'avance au *Règlement administratif de la SADC sur les exigences en matière de données et de systèmes*. Cette réduction de prime s'était traduite par une diminution des produits tirés des primes de l'exercice 2012-2013. L'accroissement de 3 pour 100 des dépôts assurés et le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres ont aussi contribué à la hausse des produits tirés des primes.

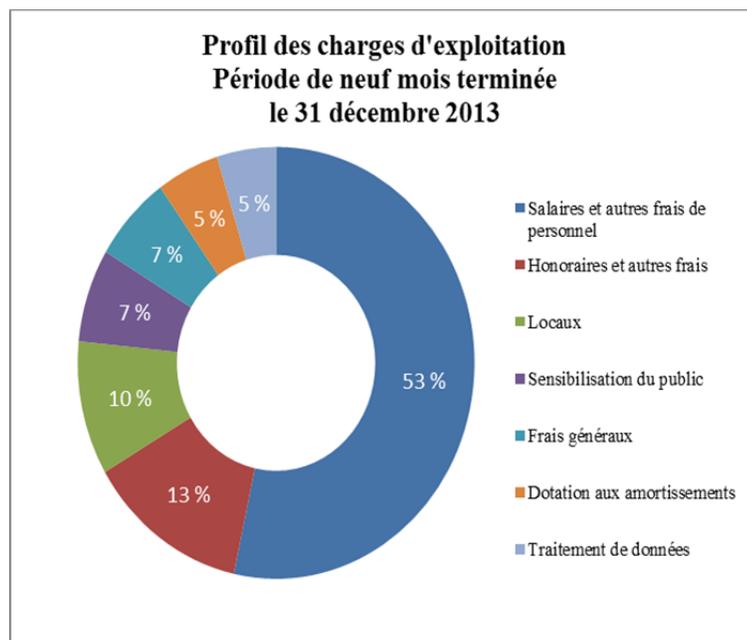
### Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits de la période de neuf mois ont diminué de 3 millions de dollars (9 pour 100) par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 27 millions de dollars. La diminution résulte surtout des rendements moindres du portefeuille de placement de la SADC que compense en partie l'augmentation de la taille du portefeuille. Au 31 décembre 2013, le portefeuille affichait un taux de rendement de 1,32 pour 100, comparativement à 1,49 pour 100 au 31 décembre 2012.

## Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts au 31 décembre 2013 a diminué par rapport à celle comptabilisée au 31 mars 2013, passant de 1,25 à 1,20 milliard de dollars. Cette diminution de 50 millions de dollars s'explique principalement par l'amélioration des statistiques de défaillance, qui sont des données essentielles à l'établissement des provisions de la SADC. Au cours du premier trimestre de l'exercice précédent, la provision avait été augmentée de 100 millions de dollars en raison de la croissance des dépôts assurés et de l'abaissement de la cote de crédit de certaines institutions membres de la part des agences de notation externes.

## Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation après recouvrements se sont élevées à 27 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2013, comparativement à 25 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 8 pour 100.

L'augmentation des charges d'exploitation est conforme au Plan d'entreprise de la SADC et reflète essentiellement les coûts associés au déploiement, par la Société, d'une fonction consacrée au règlement de faillite de grandes banques.

## Recouvrement de sommes radiées

La Société a comptabilisé un recouvrement de 12 millions de dollars attendu d'une institution membre mise en liquidation. La somme recouvrée avait été radiée antérieurement.

## **Résultats prévus pour l'exercice 2013-2014, comparativement au Plan d'entreprise**

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

(en millions de dollars canadiens)	<b>2013-2014 Prévisions</b>	2013-2014 Plan d'entreprise	Écart (\$)	Écart (%)
Produits tirés des primes	<b>192</b>	195	(3)	(2 %)
Produits tirés des placements et autres produits	<b>36</b>	39	(3)	(8 %)
Diminution de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	<b>50</b>	-	50	*
Charges d'exploitation nettes	<b>(38)</b>	(42)	4	10 %
Recouvrement de sommes radiées	<b>12</b>	14	(2)	(14 %)
Recouvrement (charge) d'impôt	<b>1</b>	(3)	4	*
<b>Résultat net</b>	<b>253</b>	203	50	25 %

\* La comparaison n'est pas pertinente.

### **Produits tirés des primes**

Le Plan d'entreprise 2013-2014 à 2017-2018 de la SADC (« le Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 195 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014, alors que la direction les estime maintenant à 192 millions de dollars. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Toutes ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts relativement faibles constatés entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

### **Produits tirés des placements et autres produits**

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits est inférieur au chiffre initialement établi dans le Plan. La SADC a revu à la baisse le rendement prévisionnel des placements.

### **Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts**

Selon le Plan, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts n'était censée subir aucun changement, mais une baisse s'impose maintenant en raison de l'amélioration des statistiques de défaillance, qui sont des données essentielles à l'établissement des provisions de la SADC.

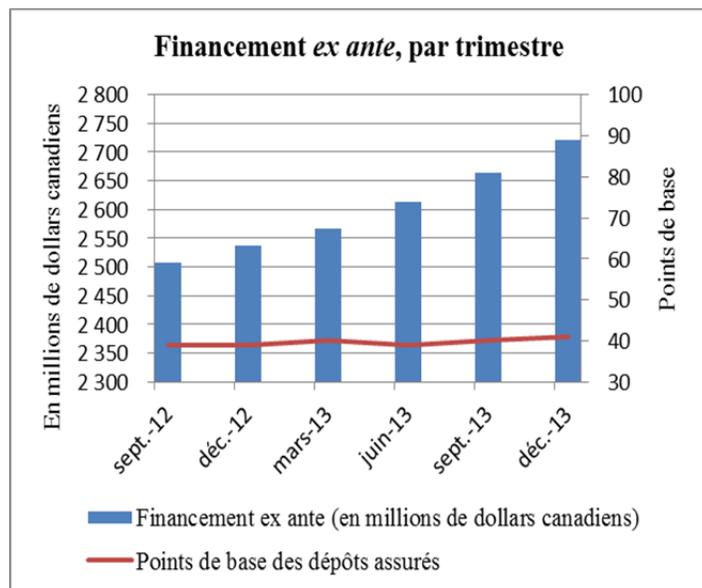
### **Charges d'exploitation nettes**

Les charges d'exploitation nettes prévues maintenant sont inférieures aux prévisions du Plan surtout en raison des révisions à la baisse des frais de personnel.

## Recouvrement de sommes radiées

La Société a comptabilisé le recouvrement d'une somme de 12 millions de dollars qui avait été radiée auparavant, soit 2 millions de dollars de moins que prévu dans le Plan.

## FINANCEMENT *EX ANTE*



Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sain. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de la Société. Le niveau cible minimal du financement *ex ante* de la Société a été fixé à 100 points de base des dépôts assurés. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 31 décembre 2013, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 2 722 millions de dollars, soit l'équivalent de 41 points de base des dépôts assurés. Compte tenu du volume des dépôts assurés au 30 avril 2013, la cible minimale de 100 points de base du financement *ex ante* équivaldrait à 6 653 millions de dollars.

## LIQUIDITÉS MOBILISABLES

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

(en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2013	31 mars 2013
<i>Liquidités :</i>		
Trésorerie	1	1
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	2 762	2 573
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC <sup>1</sup>	19 000	19 000
<b>Total des liquidités mobilisables</b>	<b>21 763</b>	<b>21 574</b>

<sup>1</sup> y compris une marge de crédit de 10 millions de dollars

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux et de sociétés de financement municipales. En vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (« Loi sur la SADC »), la SADC est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 31 décembre 2013, elle pouvait emprunter jusqu'à 19 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. En cas de nécessité, la Société peut aussi emprunter des fonds supplémentaires selon un montant approuvé par le Parlement, en vertu d'une loi de crédits.

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés, condensés et non audités, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie à la date de clôture de ces états financiers trimestriels consolidés condensés et pour les périodes considérées.



---

La présidente et première dirigeante,

Michèle Bourque

Ottawa, Canada  
Le 6 février 2014



---

Le vice-président, Finances et  
Administration, et directeur financier,

Dean A. Cosman

Ottawa, Canada  
Le 6 février 2014

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

TROISIÈME TRIMESTRE – EXERCICE 2013-2014

**ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2013	31 mars 2013
<b>ACTIFS</b>			
Trésorerie		823	422
Titres de placement	3	2 754 423	2 560 483
Actif d'impôt exigible		1 441	1 286
Clients et autres débiteurs	4	1 570	1 545
Sommes recouvrables d'actifs en liquidation		12 000	-
Paievements anticipés		328	244
Immobilisations corporelles		6 338	6 716
Immobilisations incorporelles		6 046	4 310
Actif d'impôt différé		-	122
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>2 782 969</b>	<b>2 575 128</b>
<b>PASSIFS</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		9 308	5 616
Produits tirés des primes différés		47 928	-
Incitatif à la location différé		1 327	1 412
Obligation au titre des prestations définies		1 997	1 820
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	1 200 000	1 250 000
Passif d'impôt différé		327	-
<b>Total des passifs</b>		<b>1 260 887</b>	<b>1 258 848</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Résultats non distribués		1 522 082	1 316 280
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 782 969</b>	<b>2 575 128</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.*

**ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DU RÉSULTAT GLOBAL**  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Trimestre terminé le 31 déc. 2013	Trimestre terminé le 31 déc. 2012	Période de 9 mois terminée le 31 déc. 2013	Période de 9 mois terminée le 31 déc. 2012
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>					
Produits tirés des primes		47 924	30 018	143 799	90 065
Produits tirés des placements		8 909	9 618	27 104	29 650
Autres		19	27	47	35
		<u>56 852</u>	<u>39 663</u>	<u>170 950</u>	<u>119 750</u>
<b>CHARGES</b>					
Charges d'exploitation	6	9 935	9 473	27 125	25 173
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts		(50 000)	-	(50 000)	100 000
Recouvrement de sommes radiées		(12 000)	-	(12 000)	-
		<u>(52 065)</u>	<u>9 473</u>	<u>(34 875)</u>	<u>125 173</u>
Résultat net avant impôt		108 917	30 190	205 825	(5 423)
(Recouvrement) charge d'impôt		(233)	48	23	1 105
		<u>109 150</u>	<u>30 142</u>	<u>205 802</u>	<u>(6 528)</u>
<b>RÉSULTAT NET ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>					

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
(en milliers de dollars canadiens)

	<b>Résultats non distribués et total des capitaux propres</b>
<b>TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE</b>	
<b>Solde au 30 septembre 2013</b>	1 412 932
Résultat net et total du résultat global	<u>109 150</u>
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<u><u>1 522 082</u></u>
<b>Solde au 30 septembre 2012</b>	1 256 867
Résultat net et total du résultat global	<u>30 142</u>
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<u><u>1 287 009</u></u>
<b>PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE</b>	
<b>Solde au 31 mars 2013</b>	1 316 280
Résultat net et total du résultat global	<u>205 802</u>
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<u><u>1 522 082</u></u>
<b>Solde au 31 mars 2012</b>	1 293 537
Résultat net et total du résultat global	<u>(6 528)</u>
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<u><u>1 287 009</u></u>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.*

**TABLEAU CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le		Période de 9 mois terminée le	
	31 déc. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Résultat net	109 150	30 142	205 802	(6 528)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie				
Dotation aux amortissements	559	510	1 383	1 484
Produits tirés des placements	(8 909)	(9 618)	(27 104)	(29 650)
(Recouvrement) charge d'impôt	(233)	48	23	1 105
Charge (produits) au titre des prestations définies	59	(2)	177	128
Païement au titre des prestations définies	-	(16)	-	(16)
Variation du fonds de roulement :				
Diminution (augmentation) de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50 000)	-	(50 000)	100 000
Diminution (augmentation) des paiements anticipés	131	215	(84)	(70)
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs	(59)	141	(25)	27
Augmentation des sommes recouvrables d'actifs en liquidation	(12 000)	-	(12 000)	-
Augmentation des fournisseurs et autres débiteurs	5 139	4 693	3 692	3 940
Augmentation des produits tirés des primes différés	46 867	29 449	47 928	30 016
Diminution de l'incitatif à la location différé	(28)	(28)	(85)	(85)
Intérêts reçus	12 952	14 501	30 940	35 432
Impôt sur le résultat recouvré (payé)	1 295	(521)	271	(2 980)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	<u>104 923</u>	<u>69 514</u>	<u>200 918</u>	<u>132 803</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(818)	(897)	(2 741)	(2 449)
Achat de titres de placement	(1 649 036)	(1 169 998)	(4 129 947)	(3 389 041)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	1 545 294	1 103 170	3 932 171	3 260 451
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	<u>(104 560)</u>	<u>(67 725)</u>	<u>(200 517)</u>	<u>(131 039)</u>
Augmentation nette de la trésorerie	363	1 789	401	1 764
Trésorerie, au début	460	431	422	456
Trésorerie, à la fin	<u>823</u>	<u>2 220</u>	<u>823</u>	<u>2 220</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Troisième trimestre – Exercice 2013-2014

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. La Société est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17<sup>e</sup> étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres tout en s'efforçant de réduire au minimum les pertes qu'elle est susceptible d'encourir.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci et établir une institution-relais.

La Société est mandataire de Sa majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 6 février 2014, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et en a autorisé la publication.

#### Base d'établissement

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2013 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2013 de la SADC.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de l'obligation au titre des prestations définies, qui sont comptabilisées selon leur valeur actualisée. Le coût

historique est généralement établi en fonction du montant de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que de la somme reçue en échange d'un passif.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Sauf pour les exceptions notées ci-après, la Société a utilisé les mêmes méthodes comptables pour préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés que pour les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2013 et pour l'exercice terminé à cette date.

### Changements de méthodes comptables

La Société a commencé à appliquer les nouvelles normes et les normes modifiées, qui sont énumérées ci-après, y compris les modifications corrélatives apportées à d'autres normes, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013. Leur application n'a eu aucune incidence significative sur les présents états financiers consolidés condensés trimestriels.

- IFRS 10, *États financiers consolidés*
- IFRS 11, *Partenariats*
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- IAS 27, *États financiers individuels*
- IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*
- IAS 19, *Avantages du personnel (2011)*
- *Présentation des autres éléments du résultat global (modifications d'IAS 1)*
- *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2009-2011*

### Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers consolidés condensés trimestriels, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2013 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

### Recouvrement de sommes radiées

Les réclamations à recouvrer des institutions membres mises en liquidation sont radiées lorsqu'il n'est plus réaliste de s'attendre à un remboursement. Toutefois, en cas de remboursement ultérieur, ou si le remboursement est très probable, la Société comptabilise le recouvrement dans l'état du résultat global.

### Obligation au titre des prestations définies

À la fin de chaque exercice, la Société effectue une évaluation actuarielle pour établir la valeur actualisée de son passif au titre des prestations définies. Les écarts actuariels qui découlent de cette évaluation sont comptabilisés immédiatement en résultats non distribués, en tant qu'autres éléments du résultat global.

Aucune évaluation actuarielle n'a été faite en date du 31 décembre 2013 et du 1 décembre 2012. Par conséquent, aucun écart actuariel n'a été comptabilisé.

## 3. TITRES DE PLACEMENT

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

(en milliers de dollars canadiens)	Terme à courir 31 décembre 2013			Total
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	
Bons du Trésor	750 577	544 528	-	1 295 105
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,02	1,06	-	1,04
Obligations	266 150	858 719	321 951	1 446 820
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,21	1,56	1,89	1,57
Autres	12 498	-	-	12 498
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,01	-	-	1,01
<b>Total des titres de placement</b>	<b>1 029 225</b>	<b>1 403 247</b>	<b>321 951</b>	<b>2 754 423</b>
<b>Rendement effectif moyen pondéré (%)</b>	<b>1,07</b>	<b>1,37</b>	<b>1,89</b>	<b>1,32</b>

(en milliers de dollars canadiens)	Terme à courir 31 mars 2013			Total
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	
Bons du Trésor	331 012	643 728	-	974 740
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,02	1,07	-	1,05
Obligations	212 670	583 223	789 850	1 585 743
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,73	1,42	1,92	1,71
Autres	-	-	-	-
Rendement effectif moyen pondéré (%)	-	-	-	-
<b>Total des titres de placement</b>	<b>543 682</b>	<b>1 226 951</b>	<b>789 850</b>	<b>2 560 483</b>
<b>Rendement effectif moyen pondéré (%)</b>	<b>1,30</b>	<b>1,23</b>	<b>1,92</b>	<b>1,46</b>

(en milliers de dollars canadiens)	31 décembre 2013			31 mars 2013
	Coût amorti	Profits (pertes) latents bruts	Juste valeur	Juste valeur
Bons du Trésor	1 295 105	(139)	1 294 966	974 933
Obligations	1 446 820	7 615	1 454 435	1 598 467
Autres	12 498	(1)	12 497	-
<b>Total des titres de placement</b>	<b>2 754 423</b>	<b>7 475</b>	<b>2 761 898</b>	<b>2 573 400</b>

Le tableau ci-après résume la qualité du crédit des titres de placement de la Société, selon leur notation de crédit.

(en milliers de dollars canadiens)	31 déc. 2013	31 mars 2013
Notation de crédit		
AAA	2 222 705	2 087 132
AA+	123 138	93 791
AA	148 369	143 211
AA-	161 236	141 752
A+	98 975	94 597
<b>Total des placements</b>	<b>2 754 423</b>	<b>2 560 483</b>

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

#### 4. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers de dollars canadiens)	<b>31 déc. 2013</b>	31 mars 2013
Clients	<b>102</b>	77
Autres débiteurs	<b>1 468</b>	1 468
<b>Total des clients et autres débiteurs</b>	<b>1 570</b>	1 545

Les autres débiteurs se résument à un effet à recevoir le 30 juin 2015.

#### 5. PROVISION POUR PERTES LIÉES À L'ASSURANCE-DÉPÔTS

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres contre la faillite.

L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise à l'incertitude relative au montant et au moment des pertes. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après.

(en milliers de dollars canadiens)	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
<b>Solde au 31 mars 2013</b>	<b>1 250 000</b>
Variation de la provision	-
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	<b>1 250 000</b>
Variation de la provision	-
<b>Solde au 30 septembre 2013</b>	<b>1 250 000</b>
Diminution de la provision	<b>(50 000)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>1 200 000</b>

## 6. CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Période de 9 mois terminée le	
	31 déc. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Salaires et autres frais				
de personnel	5 310	4 668	14 589	13 293
Honoraires et autres frais	1 058	1 280	3 565	3 391
Sensibilisation du public	1 028	862	1 897	1 504
Locaux	922	743	2 723	2 292
Frais généraux	587	915	1 762	2 055
Dotation aux amortissements	559	510	1 383	1 484
Traitement de données	519	507	1 305	1 349
	9 983	9 485	27 224	25 368
Recouvrement de charges	(48)	(12)	(99)	(195)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>9 935</b>	<b>9 473</b>	<b>27 125</b>	<b>25 173</b>

## 7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

## 8. RETRAITEMENT DES CHIFFRES COMPARATIFS

La Société a reclassé certains chiffres comparatifs du tableau consolidé condensé trimestriel des flux de trésorerie afin de respecter la présentation adoptée pour l'exercice en cours, laquelle donne des renseignements plus pertinents sur les flux de trésorerie de la Société. Le reclassement était non significatif et n'a eu d'incidence ni sur l'état consolidé condensé trimestriel de la situation financière ni sur l'état consolidé condensé trimestriel du résultat global.